

Il ressort d'une étude sur des exploitations agricoles de l'Illinois faite par Ellinger et Barry que les agriculteurs qui ont commencé par louer des terres et en ont fait progressivement l'acquisition étaient en meilleure posture financière. Le financement par actions pourrait convenir particulièrement aux agriculteurs dont la dette dépasse l'actif dans une proportion de 20 à 30 p. 100.

Les investisseurs pourraient être des agriculteurs qui prennent leur retraite et qui pourraient ainsi laisser leur argent dans le secteur agricole avec plus de sûreté. Il pourrait aussi s'agir de prêteurs qui ont sur les bras un large stock de terres saisies qu'ils ne peuvent pas vendre sans risquer d'entraîner une baisse de valeur des biens fonciers, ou encore de fonds de placement et de particuliers à la recherche de placements à long terme. Les placements à long terme dans des terres pourraient générer des rendements à peu près égaux à ceux d'achat d'actions en bourse. Convenablement structuré, un tel mécanisme de financement par actions pourrait produire, pour les investisseurs, des dividendes, de même que des gains en capital, avec les avantages fiscaux qui s'y rattachent.

Le Comité estime que les agriculteurs doivent envisager de recourir au financement par actions à titre de complément du mode conventionnel de financement par emprunt. En outre, il pense que le secteur privé peut jouer un rôle dans la mise en place de ce processus. Les provinces, en raison de leur compétence en matière de propriété foncière, ont un rôle important à jouer à cet égard. Pour vérifier la faisabilité du financement par actions comme mécanisme de restructuration de la dette, il est proposé que le secteur privé, en collaboration avec les provinces intéressées, lance un projet pilote ou un essai à une petite échelle. Le gouvernement fédéral devrait être prêt à appuyer cette initiative au moyen d'une aide technique et d'une participation aux coûts de démarrage. Il devrait par ailleurs veiller à l'uniformité du processus et au partage équitable des risques et des avantages entre les agriculteurs et les investisseurs.

Le gouvernement et les prêteurs privés auront peut-être un jour sur les bras de grandes quantités de terres saisies en raison de la conjoncture future du marché des terres agricoles. La participation à un mécanisme de financement par actions pourrait se révéler une solution opportune. Toute mesure d'encouragement à l'intention des investisseurs (comme des garanties) ne doit pas dépasser le niveau des encouragements offerts actuellement à l'égard du financement par emprunt.